12.

N°. 303.

FR 1993 31.1.

Case
FRC
17227

OBSERVATIONS

Sur la pénurie des bleds et leur qualité, dans les Départemens du Nord et du Pas-de-Calais, en l'an 9,

Par le Cen DELEGORGUE,

Jurisconsulte, Cultivateur, et Membre de la Société d'Agriculture et Arts, instituée en la Ville de Douai.

De l'Imprimerie de CARPENTIER, Editeur de la Feuille de Douai, rue des Chapelets.

THE NEWBERRY LIBRARY

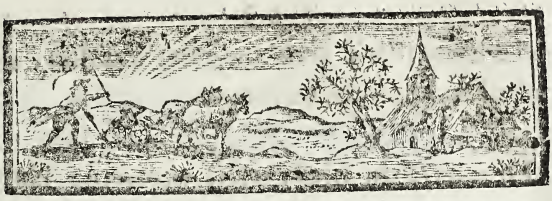

OBSERVATIONS

Sur la pénurie des Bleds et leur qualité dans les Départemens du Nord et du Pas-de-Calais en l'an 9.

LE premier devoir de l'homme qui a conservé sa sensibilité, est de venir au secours de ses semblables, lorsqu'il en connaît les moyens. C'est l'humanité qui raisonne au fond de son ame ; elle le force à abdiquer une fausse modestie qui retiendrait enfouies des connaissances dont il doit compte à la Société de laquelle il fait partie. Il n'y a pas d'amour-propre à dire : J'ai observé, j'offre à mes concitoyens le résultat de mes recherches ; si elles ne sont pas aussi heureuses que je le desire, même aussi justes que je l'ai pensé, j'aurai mis, sur la voie d'en faire de meilleures, des hommes plus éclairés que

moi; mon motif sera toujours louable, je jouirai de leurs découvertes.

La cherté du bled, cette précieuse base de notre subsistance, excite souvent le murmure sans éveiller sur sa cause. Celle qui se présente la première, c'est son prompt enlévement sur les marchés publics, et toujours elle est offerte, par les ennemis du Gouvernement, sous l'aspect d'un transport à l'étranger.

On ne fait pas attention que la progression successive du prix des grains, dans le moment voisin de la recolte et de la semaille, inquiéte souvent et stimule par conséquent l'approvisionnement intérieur; cela produit nécessairement une circulation prescrite par les règles de la réciprocité.

Lorsqu'il y a abondance de grains, elle n'est pas inquiétante, le prix restant, à quelques legères vibrations près, à la hauteur spéculative de la quantité. Il faut donc trouver la cause de la cherté du bled dans la pénurie des recoltes, et nous voilà conduits à rechercher les causes mêmes de cette pénurie.

J'en ai dix à exposer:

1°. La trop grande division des fermes et exploitations.

2°. La mauvaise culture qui en est la suite.

3°. La trop grande étendue de culture des graines grasses.

4°. Le trop haut prix de location des terres qui sont propres à les produire.

5°. La nielle ou carie des bleds.

6°. Le partage des marais et communaux.

7°. Les inondations.

8°. La destruction des bois et forêts.

9°. Le ver rongeur du bled lors de sa levée.

10°. La destruction du gibier volant.

---

§. Ier.

La trop grande division des fermes et exploitations, première cause de la pénurie du bled.

Je crois pouvoir joindre à cette première cause celle que j'ai posée la seconde, comme en étant la suite et la trop indispensable conséquence.

Je ne répéterai pas ici ce que j'ai développé en 1786, dans un Mémoire sur cette question, proposée par l'Académie d'Arras : *Est-il utile, en Artois, de diviser les fermes ou exploitations des terres?* Le succès qu'a obtenu cet Ouvrage, l'opinion flatteuse pour l'Auteur, émise par ARTHUR YOUNG, dans son Livre intitulé : *Voyages en France, entrepris plus particulièrement pour s'assurer de l'état de l'agriculture, etc.*, tom. 3, pag. 28, me donnent moins de satisfaction que je n'éprouve de peine, en reconnaissant que je ne me suis trop malheureusement pas trompé sur les conséquences d'un système que je combattais contre le sentiment alors presque général. Une chose me console; mon Mémoire, qui m'a été demandé par un des Membres du Corps Législatif chargé de régler la vente des domaines nationaux, et à qui j'en ai envoyé plusieurs exemplaires, a pu diriger la disposition de la Loi qui donnait la préférence, pour l'adjudication, au soumissionnaire d'un corps de ferme, sur les particuliers divisans.

Mais combien de marchés conséquents ont disparu et se sont fondus dans les mains

d'une foule d'acquéreurs, et par suite d'une foule de locataires qui n'étaient ni fermiers ni agriculteurs. Delà nécessairement la destruction des troupeaux et la privation des fumiers et engrais qu'ils fournissaient; delà la décadence de la culture, dont le fumier est l'ame. Chaque particulier locataire, réduit à celui d'une ou deux vaches au plus, pouvait-il espérer de donner à quelques mesures de terre, le même engrais qui les fructifiait précédemment? La bouze de vache, fort souvent isolée et sans paille, par la raison que je dirai dans le §. suivant, ne peut fertiliser, même avec de la paille, que des terres legères, et plus chaudes, par cette raison, que celles compactes et fortes qu'il faut diviser par le fumier de cheval et de mouton. Or l'on sait que le sol des Départemens du Nord et du Pas-de-Calais est tellement froid, fort et compacte, que dans certains cantons il faut employer, pour l'échauffer en le divisant, les fientes les plus chaudes : et ce ménager, qui n'a ni chevaux, ni moutons, ni moyens d'acquérir ces engrais, quel espoir de récolte peut-il avoir? Il fait ou lui-même, à force de bras, ou avec des ânes, ou avec des chevaux ruinés et peu couteux, de mauvais labours,

biens différens de ceux du fermier son prédécesseur, qui, connaissant par un longue expérience la nature du sol qu'il cultivait, avait une mesure égale pour le développement et la profondeur du sillon, et des chevaux assez forts pour les donner.

Il résulte donc de la trop grande division des fermes, une mauvaise culture qui n'est sûrement pas le moyen d'augmenter la quantité ni d'améliorer la qualité du bled.

§. II.

La troisième cause de la pénurie du bled, se trouve dans la trop grande étendue de culture des graines grasses, Cette cause en a elle-même une dans le trop haut prix de location des terres qui sont propres à les produire.

CHAQUE individu qui, jusques-lors, ou ouvrier ou simple ménager, obtient dans le système développé de la division, trois mesures de terres, par exemple, calcule d'abord

qu'elle peut être la consommation de sa famille, et n'y seme pas plus de bled qu'il ne lui en faut, dans le cas de réussite de cette espèce de grains. Une autre partie de son exploitation est destinée aux prairies artificielles, pour la nourriture de sa vache. Une petite partie doit produire de l'orge pour le porc qu'il mettra, s'il le peut, dans son saloire; tout le reste sera employé ou en graines grasses, ou en avoîne et grains de mars: d'abord en colzats plantés avant l'hiver, dans un champ souvent mal apprêté; si, comme cela est arrivé constamment depuis quatre ans dans plusieurs cantons de nos Départemens, l'intempérie des saisons détruit cet espoir du laboureur, il se hâte, au printems, de renverser son plant pour y substituer la graine d'œillettes; la gelée ou la sécheresse, après cette semaille, ne la rend que trop souvent illusoire; s'il pouvait laisser sa terre en repos le reste de la saison, il pourrait espérer une bonne récolte en bled pour l'année suivante; mais il n'en aura pas assez cette année pour sa propre consommation, il n'en aura point à vendre; il faut cependant payer un fermage, et un fermage qu'il n'acquitterait même pas avec le prix d'une récolte ordinaire de

bled, parce que le propriétaire l'a calculé sur le produit bien plus lucratif de celle en graines grasses réussies; il empoisonne et gâte son champ, déjà appauvri, en y semant la plante pivotante de la camomille, et peut s'assurer d'avance qu'il ne fera, l'année suivante, qu'une pauvre récolte en grains ordinaires, et la raison en est simple; d'abord le terrein est gâté, et le cultivateur qui n'a pas récolté de pailles, ne peut en faire consommer ni fouler. Il n'aura, comme je l'ai dit plus haut, que la bouze de vache qui, au lieu d'échauffer et diviser son terrein, le refroidira, loin d'avoir le fumier de chevaux, le pacage de moutons, la fiente de pigeons et les cendres de Hollande.

Peut-être, pour vivifier un petit espace de sainfoin, trèfle ou luzerne, y jettera-t-il la cendre inanimée et sans sels de quelques palées ou bousins, qui auront servi à maintenir, dans sa pauvre enceinte, une triste et languissante moiteur. Ce n'est, sans doute, pas avec ce mode de culture qu'on peut espérer d'obtenir dans ces pays, ni beaucoup, ni de bon bled.

§. III.

La nielle ou carie, est la cinquième cause de la pénurie des bleds.

Je ne discuterai pas si la carie est maladie de hazard ou permanente et de contagion. Cette question, plus curieuse qu'utile, a été longtems agitée, et l'on veut qu'elle ne soit pas résolue; cela peut être. J'ai laissé discuter et j'ai observé. Voici la marche de mes réflexions. En cotoyant le long d'un chemin de traverse, un champ emblavé, j'ai apperçu sur les revers de ces petits fossés que font transversalement les laboureurs, pour empêcher qu'on n'élargisse le chemin aux dépens de leur culture, et que l'on appelle, en termes du pays, *pire que mieux*, parce que quand le chemin est impraticable, on entre dans le champ au-dessus de ces fossés; j'ai apperçu, dis-je, beaucoup de bled carié, et n'en ai point vu du tout dans le champ, et voici comme j'ai raisonné : Ces fossés ont été faits après la semence jettée, ils ont été creusés bien plus profondément qu'un sillon; la

terre, élevée en dos d'âne, a été plus exposée au cours de l'air supérieur, s'est séchée bien plutôt que le reste du champ. Toutes ces circonstances ont donc dû concourir à carier le grain sur cette monticule, puisque le terre-plein en a été préservé. J'ai laissé mûrir cette réflexion, et raisonner sur les causes de la carie. Chaque année j'ai réalisé mon observation, elle a toujours été la même, et je suis capable maintenant de distinguer et faire distinguer, vers le mois de Mars, sur ces monticules, les plantes de bled qui donneront du noir, de celles qui n'en donneront pas; les premières seront toujours d'un verd plus foncé, les autres d'un verd plus pâle, et toutes deux très-aisées à reconnaître, par l'opposition sensible des couleurs.

J'ai ensuite remarqué que quand le travail des *pire que mieux* se faisait en tems sec, et était suivi d'une sécheresse assez longue, la carie était beaucoup plus fréquente que lorsque le tems avait été humide. J'ai eu, d'après ces données que je m'étais faites, quelques conversations avec d'anciens cultivateurs qui savent réunir la théorie à la pratique, et tous, consultés séparément, se sont

trouvés de même avis, réflexions et expériences; tous m'ont dit qu'ils savaient faire du bled noir, et l'un d'eux en a fait cette année sciemment, mais forcément.

J'observe que je rends compte d'expériences dans un canton dont la terre est compacte et forte, et ce canton est vaste; c'est celui depuis Douai jusques Lens, Monts-en-Pelves, Vitry, Camphin, etc. Si on laboure cette terre profondément, et par un tems sec, on est sûr d'avoir des bleds cariés. Cela est si vrai, que, l'année dernière, M. Parent, mon ami, excellent fermier depuis quarante ans, et à la tête d'une exploitation à Dourges, entre Douai et Hennin-Liétard, désolé de voir deux champs couverts d'herbes profondément enracinées, et en un tems très-sec, dans le moment pressant d'y faire passer la charrue, si on voulait y voir croître du bled à quoi ils étaient destinés, prévint son épouse, qui me l'a attesté, qu'il aurait du noir ou carié sur ces deux champs, parce qu'il était nécessité de labourer profondément et en tems sec; et à la recolte dernière, il a eu du bled noir, et n'en a eu que sur ces deux champs. Si j'étais Archimède, cherchant la

proportion de l'alliage des métaux, et la trouvant par immersion ou santœuil cherchant le premier hémistiche du Louquet à l'Être-Suprême, et le trouvant dans le *Stupete gentes*, d'une épître qu'il chantait comme Soudiacre, je pourrais, et avec un enthousiasme aussi louable, m'écrier comme eux : Je l'ai trouvé. Oui, j'ai trouvé le moyen de doubler, tripler, sextupler peut-être nos récoltes ; oui, j'ai trouvé le moyen d'extirper de la première matière de notre subsistance, cette source putride d'une infinité de maladies, cette teinte qui rend au moins notre premier aliment moins agréable à la vue.

Mais je ne suis pas si présomptueux ; je sais que je puis tirer une très-fausse conséquence d'un principe très-vrai, d'une expérience très-exacte.

Je sais que si la carie, peut être produite par la manière et le tems de labourer, elle peut l'être aussi par beaucoup d'autres causes, non pas isolées, comme la gelée, le frimat, les brouillards, les vents d'est, (on est revenu de cette erreur), mais réunies, et je ne puis me rendre garant, qu'en labourant

à la portée de la nature du sol bien connue par le fermier, et par un tems qui ne soit pas sec, on ne sera pas affligé de cette peste qui désole l'agriculture; mais au moins on aura fait un grand pas, et il y a à parier que l'on en sera délivré, si d'abord on fume et amende en tems les terres destinées à donner du bled, si on ne les déroye qu'avec les plantes qui lui laissent tous ses sels, traçant comme le colzat, et ne pivotant pas comme la camomille; enfin si on lave et chaule les grains de la manière indiquée par la Société d'Agriculture et Arts de Douai. Et c'est la nature elle-même qui nous indique cette immersion du bled avant la semaille, comme le principe le plus sûr de sa multiplication.

Aucun laboureur instruit ne redoutera de semer le bled en tems de pluie et d'humidité. Le travail est un peu plus pénible; mais il s'en réjouit, parce que sa perspective en est plus riche. *Fraîche remise*, dit-on dans ces pays, *lourde récolte*. Ce qui veut dire, que quand le tems de la semaille et de la dernière préparation est humide et pluvieux, l'espoir d'une récolte abondante est toujours certain en tems ordinaire, et sauf les accidens rares et imprévus.

§. IV.

Le partage des marais et communaux, contribue à la pénurie des recoltes en bled.

QUE l'on ne croie pas que j'improuve celui qui a rendu à l'agriculture un terrein jadis sous les eaux et rendu fructueux par les saignées que n'aurait pas faites un seigneur de campagne, résidant trois mois dans sa terre, pour en passer neuf à la ville, qu'aurait encore moins faites un grand propriétaire, non-résidant dans l'endroit, par un travail de desséchement qui pouvait épouvanter en grand, et a très-peu coûté en détail, lorsque l'idée de la propriété partiaire a stimulé ceux qui l'ont opéré en commun sans s'en douter, et en y travaillant singulièrement.

Cette opération a eu des avantages infinis, dont le plus essentiel a été de métamorphoser des pêcheurs en agriculteurs. On a toujours remarqué jadis, que les villages où

existaient des marais sous les eaux, abondaient en ce que l'on appellait maraischers, gens toujours occupés de la pêche ou de la vente de son produit, passant la moitié de leur vie sur ou dans l'eau, l'autre dans les cabarets des villes, où ils vendaient leur poisson, et toujours pauvres; depuis que ces marais ou étangs desséchés ont été partagés et mis en valeur, ces mêmes villages, jadis pauvres, sont maintenant aisés, pour ne pas dire riches. Ce n'est donc pas de cette division que j'entends parler; j'en attaque une autre que l'on a inglobée dans celle-là, parce qu'il est sans doute dans la nature de l'homme de partir d'un point juste, et de ne savoir s'y contenir. D'où cela procède-t-il? De ce qu'une bonne institution n'est jamais abandonnée à ses inventeurs; que d'autres, ayant peut-être des demi-connaissances, de l'ambition ou de la cupidité, s'en emparent, gâtent tout en outrant, et finissent par rendre ruineuse et désespérante, une opération simple et vaste à-la-fois, et dont le résultat devait, si elle avait eté dirigée par ses inventeurs, enrichir l'Etat qu'elle ruine.

C'est ce qui est arrivé lors de l'exécution

du plan de desséchement et partage des marais de la France que l'on a extendus jusqu'aux pâturages qui, depuis longtems, étaient eux-mêmes le résultat d'un desséchement. Ces pâturages étaient essentiels à l'agriculture, et s'ils ne fournissaient directement des bleds et grains nécessaires à la subsistance des hommes, ils contribuaient considérablement à la production de ces denrées, puisqu'ils substentaient les bestiaux des cultivateurs, à qui ils appartenaient en commun. Ces bestiaux, en plus grand nombre en proportion de la facilité de les nourrir, procuraient une plus grande quantité de fumiers, par suite un développement plus fructueux aux grains confiés à la partie du terroir destinée à leur culture. Ainsi celle employée en pâturages, divisée par parcelles entre une foule d'habitans, plus propre par son degré d'humidité, à produire les graines grasses et les lins, a été disposée, par ses nouveaux possesseurs, de manière à ne leur donner que la quantité de bled nécessaire à la subsistance de leur famille; le nombre des bestiaux a considérablement diminué, l'agriculture y a perdu une source précieuse d'engrais, les particuliers y ont peu gagné,

le

le général y a beaucoup perdu, et le mauvais développement d'un système tendant à augmenter nos moyens de subsistances, les a réellement diminués.

§. V.

Les inondations, septième cause de la pénurie.

Je ne parle pas de celles subites et imprévues. Je parle de celles trop ordinaires chaque année, vers la fin de l'automne, et devenues inévitables et destructrices, par l'avidité particulière de quelques cultivateurs aveuglés et mal-adroits.

Au moment où j'écris, la Scarpe nous donne le spectacle décourageant, pour l'homme qui aime l'agriculture, d'un gonflement étonnant. L'œil de l'observateur la voit rouler, avec rapidité, une eau épaisse et jaune; il se demande qu'elle en est la source; hélas! il ne peut que se répondre qu'elle est dans l'inondation des terres auxquelles est déjà confié le précieux dépôt de sa subsistance,

ou qu'elle met hors d'état de le recevoir en tems opportun. Que le limon qui colore cette eau qui l'effraie, est la partie la plus substancielle de cette terre, celle qui à servi au développement des sels contenus dans les fumiers et engrais que le cultivateur y a voiturés à grands frais avant la semaille; il se peint les torrens formés de proche en proche, faute d'obstacles et d'écoulemens, culbutant l'un sur l'autre les champs différemment ensemencés, entraînant grains, fumiers, substances, ou laissant la semence à découvert, peu enracinée, exposée à la rigueur du froid qui la fera périr, et il se demande si cela a toujours été ainsi; l'expérience lui répond que non. Il s'interroge sur la cause expansive de ce fléau, et la comparaison de l'état ancien et nouveau de ce champ, lui en montre la cause et lui en indique le remède.

Examinons cet état ancien, et voyons s'il présentait des obstacles à l'inondation. Je crois en appercevoir de deux sortes, et très-efficaces.

D'abord le terrein n'étant pas, même

dans les plus plats tellement uni qu'il ne dût s'y rencontrer des champs plus ou moins élevés de quelques pieds, il existait beaucoup de crêtes gazonnées ; elles servaient même de bornes la plûpart du tems ; il s'en trouvait aussi ordinairement le long des chemins.

Depuis l'époque de la Révolution, où les Justices seigneuriales, établies dans chaque village, et y faisant observer les Règlemens de police, dont l'objet est toujours le bien public, ont été supprimées, chaque particulier s'est cru permis d'envahir ce qui paraissait n'appartenir à personne, quoiqu'établi pour le bien de tous. Bientôt ces crêtes disparurent, et le public ne réclamant pas, il n'y eut que la nécessité du transport, qui empêchât la disparution des chemins, mais on les a restraints à la moindre largeur possible. Ces crêtes, qui retenaient les terres et les eaux en tems de pluie, qui en bornaient le cours, lorsqu'elles tombaient avec trop de violence et de continuité, au chemin qui leur servait de bassin, n'existant plus, et les champs avoisinans étant remis à son niveau, il n'exista plus d'obstacle ni de moyens qui empêchassent ces eaux de parcourir un ou plu-

sieurs terroirs, suivant la direction qu'elles avaient prise. Leur fureur est nécessairement accélérée par l'anéantissement des crêtes de champ à champ. Rien n'arrêtant l'eau, elle ne s'imbibe pas, elle se presse de flot en flot, de vague en vague; sa rapidité s'aggrave en raison de son poids, déterminé par sa masse; elle s'emporte, rase le terrein, entraîne tout, et ne s'arrête plus.

Tel un jeune et vigoureux coursier, résistant au frein qui tempère son ardeur, parvient à le briser et s'élance; rien ne peut arrêter son impétuosité, il divise l'air, et d'espace en espace, sa vélocité s'accroît en raison du vuide qu'il parcourt; bientôt lui-même est forcé par l'impulsion de sa propre élasticité; il succomberait, si un heureux obstacle, ou une main bienfaisante, ne l'arrêtait dans sa course vagabonde.

Dans l'état ancien de la campagne, il existait aussi des fossés au bas des crêtes de séparation des champs; il en existait constamment le long des chemins. Le terrein consacré à cet établissement salutaire, ne paraissait pas perdu pour la culture, et le

sacrifice qu'en faisaient les cultivateurs, loin de leur coûter, leur paraissait aussi indispensable qu'avantageux. Chaque année ces fossés étaient creusés et entretenus, et le travail de cet entretien était regardé comme faisant partie de la culture.

La même visière avide et fausse, a présidé au comblage des fossés, comme au renversement des crêtes, et l'entêtement ne veut pas voir que pour gagner quelques pieds de terrein, on risque, chaque année, tout, ou la majeure partie de la recolte d'un champ, de plusieurs, d'un terroir.

La nécessité du rétablissement des crêtes et des fossés, dans tous les endroits où ils existaient jadis, est donc démontrée; mais l'erreur qui en a produit la disparution a des racines que la démonstration seule du préjudice qu'elle cause, ne saurait extirper. La raison du bien public, si elle n'est pas commandée, ne prévaut pas toujours sur l'intérêt personnel, même mal entendu.

§. VI.

La destruction des bois et forêts, huitième cause de la diminution de récoltes en tous genres.

Si la trop grande humidité, produite par les pluies d'automne, nuit à la végétation, la trop grande sécheresse, produite par les vents du nord, soufflant avec fureur et continuité dans les mois les plus intéressans du printems, fait trop souvent évanouir tout-à-fait ou diminue beaucoup l'espoir du laboureur. Ces vents sont secs et froids; la fanne du bled, bien verte après l'hiver, prend une teinte jaune et se desséche. Bientôt les champs emblavés, paraissent sans vie; leur triste aspect fait craindre le dépérissement total des plantes qui les couvraient, et quelquefois cette crainte se réalise, sur-tout sur les terres legères; il suit delà une perte réelle, souvent considérable de grains de saison, bled, seigle, orge, que l'on ne peut jamais remplacer par les mêmes espèces de grains. Per-

sonne n'ignore, et l'expérience nous apprend que les bois et forêts, recevant la première irruption des vents, abritent nécessairement les champs qui les avoisinent, et même à une très-grande distance; ils en détournent également, vers le tems de la floraison et de la maturité du grain, les ouragans qui, par leur impétuosité, versent les grains qui bientôt pourrissent ou germent sur la terre où ils sont couchés, et l'on a remarqué que depuis qu'une foule de grands propriétaires, colorant leur envie de satisfaire un luxe ruineux, du motif séduisant de rendre plus de terres à la culture du bled, ont abbattu considérablement de bois et forêts, abbattis qui a été continué pendant le cours de la révolution, par les Communes qui se sont mises à la place des Seigneurs, l'intempérie de l'air a été en augmentant, les vents d'est et de nord ont soufflé plus violemment et avec plus de constance. Delà une aridité froide, également contraire à la germination, à la végétation, à la floraison et à la maturité du grain.

§. VII.

Le ver rongeur du bled au moment de sa levée, neuvième cause de la pénurie.

On connaît les ravages de ce ver, qui se multiplie d'une manière effrayante, sur-tout dans les automnes humides et n'est détruit que par la gelée, en sorte que si elle tarde à se faire sentir, des champs d'une vaste étendue sont rongés, et la jeune pousse étant coupée jusques dans le noyau, il n'a plus d'espoir, tout est perdu.

On a recherché les causes de la multiplication de ce fléau du bled, sans pouvoir les apprécier, on a essayé beaucoup de procédés pour le prévenir. De tous ceux que je connais, celui que j'ai éprouvé moi-même, il y a quatre ans, m'a réussi jusqu'à présent. Le voici. Un de nos champs était plus ou moins attaqué toutes les fois qu'il était emblavé. Je le fis, dans le printems de l'année où il devait recevoir ce grain, ensemencer

de camomilles ; au moment de la floraison de cette graine, j'en fis enterrer les plantes en les renversant avec la charrue ; cette plante rend en tout tems, et sur-tout lorsqu'elle est en fleurs, une odeur fétide. Quelqu'en ait été l'effet, le bled semé l'automne suivant, a été intact; le même champ est emblavé cette année, et l'on m'assure que le ver n'y a pas donné. Si c'est-là le remède, c'est une heureuse trouvaille et pas coûteuse. La raison physique de la destruction du ver du bled par cette opération, me paraît exister dans l'odeur fétide de la camomille en tout tems, et sur-tout lors de la floraison. Cette odeur fait peine aux hommes en bonne santé: respirée quelques instans, elle porte à la tête; les personnes du sexe, les malades, les vaporeux, en sont plus vivement affectés, en proportion de la sensibilité et de la faiblesse de leurs organes ; cette même odeur peut donc tuer sur-le-champ des êtres infiniment plus faibles et plus sensibles. Le ver du bled subit les trois métamorphoses de la classe à laquelle il appartient ; d'abord vermisseau, ensuite chrysalide, enfin papillon ou insecte aîlé. Soit que la fétidité de la camomille l'attaque dans son état de chrysa-

lide, soit qu'elle l'atteigne dans l'état de papillon, soit qu'elle influe sur ses œufs, toujours paraît-il certain qu'elle le détruit et l'extirpe ; je conçois que l'expérience que j'ai faite doit être réitérée, si l'on veut s'assurer de son succès. Il me suffit qu'elle m'ait réussi, pour m'autoriser à en publier le résultat.

§. VIII.

Je présente comme une des causes de la pénurie du bled, la destruction du gibier volant.

C'est peut-être hardi. Mais je ne suis pas poltron ; avec une bonne conscience on ne l'est jamais. Et je fais ma profession de foi. La voici.

L'interdiction de la chasse était jadis un privilège nobiliaire ; il était bon, non pas par son objet, mais par son événement, et c'est précisément ce que j'ai à démontrer.

Que l'on applaudisse au théâtre le Silvain, lorsqu'il répond au Seigneur de la terre qu'il

habite, que le droit qu'il exerce est celui de la nature, qui ne veut pas que nos moissons, ces fruits d'une lente culture, deviennent la pâture des animaux que nous chassons, c'est bon lorsqu'il s'agit des cerfs, des daims, des chevreuils, même des lapins, auxquels il faut pour brouter une grande étendue de terrein. Sans doute ces animaux destructeurs doivent être confinés dans les bois qui les ont vu naître, et le mot capitainerie, comme dit fort bien ARTHUR-YOUNG, n'a jamais dû être français.

Le lapin, extraordinairement fécond et leste, doit aussi être restreint à son terrier, et l'Auteur de la Nature, qui a toujours eu un but en créant, a créé des furets.

Le lièvre trouve son antagoniste dans le levrier; mais la perdrix, cette poule si intéressante, cette mère de famille si attentive, qui se sacrifie, traîne l'aîle lorsqu'elle la voit en péril, attire sur elle tout le danger, s'échappe ou meurt en se dévouant; quel est dans la nature son ennemi? L'homme, l'homme qui ne connaît pas l'étendue des services qu'elle lui rend, et ils sont innom-

brables, et nous aurions eu cette année immensément plus de bled, s'il y avait eu plus de perdrix.

Quel est donc, se demande-t-on, celui qui se rend ainsi le protecteur de la perdrix? Ce n'est sûrement pas un friand. Non. Et cependant j'en mange; mais, à vrai dire, sans sensualité.

Ce n'est sûrement pas un Amateur de la chasse? Non. J'en ai cependant tué quelques-unes; mais, faut-il l'avouer, quand mon chien m'en rapportait une vivante, et blessée seulement à l'aîle, elle me paraissait si belle, elle était si douce, que je la rapportais à mon tour, et n'aurais jamais eu le courage de la tuer. Plus d'une s'est sauvée ainsi de ma gibecière, et je n'en ai pas eu de regret.

Mais enfin, pourquoi cette prédilection pour la perdrix? En voici la source, elle est dans mes observations.

Tous les êtres, dans le système de la nature, ont leur utilité, leurs fonctions; aucun d'eux n'est placé sans objet sur le globe. L'homme croit qu'ils lui sont tous subordonnés, mais

se trompe très-souvent sur le genre de leur utilité.

J'ai vu en Picardie, vers le tems des semailles, une immensité de ducs, et c'était, pour les jeune agriculteurs, un phénomène; sans les anciens, une guerre à mort leur était déclarée; pas un ne fut tué, et la terre, fodée par-tout par les mulots, en fut débarrassée en peu de tems, et leurs ennemis retournèrent d'où ils étaient venus. C'était, je crois, en 1770, à Authies, limite d'Artois et de Picardie.

On fut moins adroit en Artois; mais on ne consulta pas les cultivateurs, et un Arrêt de proscription émana de l'Assemblée générale des Etats, contre les corbeaux, parce qu'ils avaient faits quelques troux dans les meules de grains trop exposées et pas soignées par des hommes qui ne voulaient avoir de cultivateurs que le nom, et contre les moineaux, parcequ'ils consommaient, année commune, assez de bled pour nourrir un chien.

Cette proscription profita à quelques spé-

culateurs qui, sachant que chaque tête de corbeau, payée un sol, et de moineau un liard, était jettée dans le crinchon, petit ruisseau qui traverse Arras, chef-lieu des Etats de la Province, tendirent des filets, les firent sécher, et les vendirent cinq à six fois; mais l'année suivante vit aussi éclorre une quantité dévastatrice de mulots, de souris, de muzeraignes, et les arbres et les choux et les légumes, furent ravagés par des colonies innombrables de chenilles; il s'en fallut de peu, qu'une Délibération en bonne forme, n'eût été prise pour rappeller, en Artois, monsieur du corbeau et le petit passereau.

Depuis la destruction du gibier volant, de la caille, du rail, des oiseaux passagers, et notamment de la perdrix, on n'a pas encore voulu voir l'effet de la disparution; mais on l'éprouve à présent, et voici mon observation. Elle n'est peut-être pas générale, mais peut le devenir, et c'est un malheur que j'aurai la gloire de prévenir, si l'on m'entend.

Les rigueurs de l'hiver dernier ont été peut-être trop faibles, les gelées ont laissé intacte le couvin des insectes; aucun n'a

péri, tout a éclos. Quelle horde innombrables d'ennemis? Rendons graces, de nous en avoir préservé, à une Providence bien plus sage que nous. Les grains ont pris une superbe apparence, une sécheresse momentanée a délivré les fanes des vers et des limaces, la tige s'est élevée avec toute la majesté d'une superbe végétation. L'œil superficiel de l'homme, qui ne voit que des tulippes ou des œillets dans le cercle étroit d'un jardin circonscrit, a été flatté, et n'a vu qu'une récolte superbe au mois de Mai.

Mais j'ai parcouru les champs aux mois de Juin et de Juillet, et ne les ai pas parcouru seul, et nous avons vu beaucoup et beaucoup de jeunes perce-oreilles, montans le long des tiges jusqu'à l'épi en fleur, coupant les pétales et descendant pour faire place à d'autres qui les suivaient.

Que devait-il résulter de cette affreuse promenade? Il ne fallait, pour le deviner, qu'avoir vu des œillets, et avoir apperçu que quand la perce-oreille en a coupé les patales et rongé les étamines, il n'y a pas de graine à espérer. Et moi, dont les bleds ont été ainsi

attaqués lors de la floraison, j'ai prédit, longtems avant la récolte, que nous en aurions l'apparence. On bat une quantité énorme de gerbes, pour obtenir un sac de bled. Je suis croyable, je n'ai pas de propriétaire à payer.

Ce fléau, car c'en est un, aurait été nul sans la destruction du gibier volant, qui en eut détruit lui-même les auteurs. Il est certain que les insectes sont sa nourriture ordinaire. Quiconque a vu élever des perdraux en domesticité, sait que la personne qui en prend soin, doit avoir à ses ordres plusieurs enfans chargés de leur procurer, chaque jour, des fourmillières et autres mottes de terre, qui sont le receptacle de diverses espèces d'insectes, sans quoi on ne parviendrait pas à les élever. Ces volatils ne mangent de grain, que celui que le vent, au moment de la maturité, et la faulx du moissonneur, secouent et rendent parfaitement nul pour la subsistance des hommes; ils ne font donc aucun tort à la moisson; ils n'en font pas plus à la semaille. Dès que le grain est enfoui, tout est fini pour eux. On sait que ces oiseaux ne grattent pas la terre, comme les

poules. Ils n'ont donc d'autre moyen de se procurer la subsistance, que de rechercher les insectes qui composent leurs alimens; ainsi, ce qui était nuisible à l'homme, leur devient nécessaire, pourquoi donc les détruire? Mais en tems de neige, et sur-tout lorsque la gelée a donné à tout ce qui existe le signal de la retraite, quel moyen reste-t-il au gibier de se nourrir? N'est-il pas contraint à brouter la fanne des grains? Descendez un instant dans vos cuisines, vous qui m'interrogez sur les secrets de la nature; visitez, en tems de neige et de gelée, le jabot de cette perdrix que vous mangerez, sans vous inquiéter de la manière dont elle a vécu, et vous verrez qu'il y existe autre nourriture que la fanne des grains. Quand d'ailleurs elles n'auraient alors que ce faible aliment, elles ne feraient pas encore, en le prenant, un grand tort à l'avêtie; peut-être même, par la scission de quelques feuilles, déterminent-elles la plante à cayotter, et par conséquent à produire plus d'épis. D'ailleurs, au moment du dégel, elles recourreront de préférence aux insectes. Le premier rayon de soleil va les faire éclorre, ou les déterminer à quitter leurs retraites. Calculez combien,

159

en en faisant sa pâture, le gibier va conserver d'épis, sans en avoir lui-même dévoré aucun. L'anéantissement du privilège de la chasse, dont quelques grands ont abusé, était juste, en ce qu'il remédiait à cet abus, et en ce qu'il rendait à tous les propriétaires, un droit usurpé sur eux. Ce ne sont pas eux qui ont abusé de cette restitution, mais des hommes guidés par l'intérêt ou des oisifs, ont pensé qu'à eux appartenait le droit exclusif de détruire le gibier, et la race en a été presque extirpée. Il faut quelques années pour la rétablir dans son utilité, et si j'ai démontré que cette mesure est indispensable pour le bien de l'Etat, j'ai éclairé le Gouvernement, j'ai rempli mon devoir de citoyen, celui non moins cher à mon cœur, d'ami des hommes.